

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1331/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse d'un instituteur du cadre métropolitain

n° 70-1331/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 novembre 1970

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro
25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Dominique Tallec, instituteur de 7° échelon, est, pour compter du 16 octobre 1970, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir à l'Enseignement du Premier degré. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget local.